

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DÉP. : 16 fr. ; 20 fr. ; 30 fr. ; 40 fr. ; 50 fr. ; 60 fr. ; 70 fr. ; 80 fr. ; 90 fr. ; 100 fr.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue Valentré.
PARIS : HAYAS et C^o, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne révoque pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

ANNONCES (la ligne) : 25 cent
RÉCLAMES : 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Arrivées à CAHORS		Départs de CAHORS		Arrivées à		Arrivées à	
11 h. 16 ^m matin.	5 h. » matin.	5 h. » matin.	1 h. 10 ^m soir.	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX
5 h. 10 ^m soir.	1 h. 10 ^m soir.	6 h. 49 ^m matin.	1 h. 40 ^m »	2 h. 51 ^m soir.	10 h. 12 ^m matin.	8 h. 23 ^m matin.	10 h. 40 ^m »
10 h. » »	5 h. 40 ^m »	7 h. 34 ^m »	5 h. 40 ^m »	3 h. 56 ^m »	3 h. 56 ^m »	4 h. 22 ^m »	5 h. 51 ^m »
				8 h. 46 ^m »	8 h. 46 ^m »	9 h. 28 ^m »	10 h. 55 ^m »

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. 15^m matin. Arrivé à Cahors — 7 h. 56^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 33^m matin.

AVIS
L'imprimerie A. LAYTOU et les bureaux du Journal du Lot sont transférés rue Valentré.

Cahors, 17 Octobre.
Le vote de la loi sur les socialistes se poursuit, au Parlement Allemand, avec une grande violence de langage. Cette loi n'est repoussée que par les catholiques, les Alsaciens-Lorrains, les Polonais et naturellement les socialistes. Elle n'aura qu'une majorité de 40 voix environ.

REVUE DES JOURNAUX

Temps.

Le calme intérieur dont jouit la France depuis que l'aventure du 16 mai a pris fin par la formation du ministère Dufaure n'est pas contestable. Aussi les adversaires systématiques du régime actuel sont-ils obligés, pour justifier leur opposition et leurs critiques, de grossir l'importance des moindres accidents de la vie publique et de conclure, contre toutes les règles de la logique, d'un ou deux cas particuliers à des généralisations erronées sur l'état des esprits et la situation politique du pays.
C'est ainsi que, dans ce moment, tous les journaux de droite s'abandonnent à des commentaires exagérés à propos de trois élections récentes : l'élection de M. Maret, comme conseiller municipal aux Epinettes; celle de M. de Couder, comme conseiller général à Sceaux; celle de M. Datas, comme député à Moulins. A les en croire, ces trois élections auraient une signification capitale. Elles marqueraient qu'un régime est fini, en France, dans le corps électoral, de la politique de modération, de sagesse, d'attente pacifique, de progrès accomplis au jour le jour et selon les besoins reconnus du moment. L'heure du socialisme serait venue.
Pour donner un semblant de vérité à ces assertions fantaisistes on n'hésite même pas à dénaturer les faits sur lesquels on s'appuie. On présente l'élection de M. Datas à Moulins comme un triomphe du radicalisme, alors qu'il est de notoriété publique que M. Datas penchait, plus que son concurrent, M. Vigne, du côté de la modération.

Journal des Débats.
M. Gambetta a eu un mot malheureux dans son discours de Grenoble, un mot qu'il avait jeté déjà dans le public il y a quelque temps, et qu'il a voulu rajouter. Il a parlé des « nouvelles couches sociales ». Le mot n'avait pas fort réussi autrefois. M. Gambetta a voulu en forcer le succès en le répétant. Il est douteux que cette seconde édition soit plus heureuse que la première.
Et voici pourquoi : Le mot appartient au vocabulaire de l'agriculture et du jardinage, nullement à la politique. Il n'y a pas de « couches sociales » en France. La Révolution française a supprimé les classes. Les remplacer sous un autre titre, c'est détruire son œuvre d'égalité et de pacification civile. Non, il n'y a plus de classes dans la grande nation française; il y a des professions et des situations diverses, formant des groupes, non pas ennemis, mais distincts, où l'éducation, le travail, les services militaires et civils, l'influence politique et littéraire, la richesse acquise ou héréditaire, transportent et mobilisent incessamment l'importance sociale, la faveur de l'opinion et le crédit moral. Voilà la France moderne.
Mais où sont ces couches sociales qui, superposées à d'autres, les oppriment et les écrasent? Où sont ces couches inférieures qui, étouffées sous le poids, comme l'Enclade du poète, s'agitent et se

soulevent pour respirer? Tout le monde respire en France, et le suffrage universel est une soupape de sûreté qui n'a qu'à s'ouvrir pour répandre à flots dans le pays l'air et la vie. Nous l'avons bien vu en octobre 1877.
Les nouvelles couches peuplent les conseils élus, nous dit M. Gambetta; mais après celles-ci d'autres viendront... Qu'est-ce que cela veut dire? D'autres viendront? Lesquelles? Le suffrage universel peut-il faire plus qu'il ne fait et créer de nouvelles couches après celles qui existent, à moins de les prendre dans les bagnes ou dans les prisons, ou à moins d'aller chercher des électeurs sur les bancs du collège? D'autres viendront encore! On n'annoncerait pas autrement une invasion extérieure; car, d'où viendront-ils ces inconnus du suffrage universel, ces fils nouveaux de la France électorale?
... D'où lui viennent de tous côtés Ces enfants qu'en son sein elle n'a pas portés?...

On sait à un électeur près, ce que le suffrage de tous peut donner et ce qu'il refuse. Ce qu'il refuse ne viendra jamais, à moins de faire voter les femmes, les enfants, les faillis, les repris de justice, les fous. Il n'y a donc pas de nouvelles couches à attendre. Quant à celles qui existent et qui ont leurs droits écrits dans la Constitution, et réalisés, ce semble, avec une certaine évidence dans tous les conseils du pays, depuis la plus humble municipalité jusqu'à la Chambre et au Sénat, — quant à ces couches-là puisqu'on s'obstine à les nommer ainsi, qui donc leur refuse leur place au soleil, leur rang dans l'Etat, leur droit à l'administration communale et départementale, leur siège dans les deux Chambres? Qui les arrête? qui les gêne? Pourquoi nous dire qu'elles viendront, puisqu'elles sont arrivées?
Nous n'approuvons donc pas la persistance de l'honorable M. Gambetta à se servir d'une expression qui ne nous paraît pas juste; mais nous sommes loin de contester ce qu'il y a d'équitable, de patriotique, d'humain dans ses revendications libérales.
Il n'est pas nécessaire pour le repos du monde et pour le bon ordre des sociétés libres, — si Dieu s'est réservé un nouveau classement des hommes dans le ciel, — de le commencer trop tôt sur la terre.

Moniteur Universel.
La question du droit qui peut appartenir aux municipalités, en ce qui concerne la nomination des instituteurs laïques ou congréganistes, a déjà fait verser beaucoup d'encre aux journaux, et elle est en ce moment même l'objet d'une vive discussion entre l'Univers d'une part, et les Débats et la République française de l'autre. Malgré cette longue polémique qui n'a guère contribué à faire la lumière sur ce sujet, nous pensons que la question est assez simple en elle-même, et le paraîtrait encore plus si la passion politique ne s'y mêlait pour l'embrouiller à plaisir.
Et d'abord, quand au droit absolu de nomination que quelques publicistes revendiquent pour les communes, l'on ne saurait le défendre sérieusement tant que subsistera le principe qui place les communes sous la tutelle administrative, même en ce qui concerne la gestion de leur propre patrimoine.
En effet, il est impossible de prétendre qu'un conseil municipal qui ne peut aliéner un arpent de terre des biens communaux, qui ne peut tenter un procès, sans y être autorisé par l'autorité supérieure, pourrait agir sans contrôle en ce qui concerne l'instruction primaire, qui, comme on l'a dit avec raison, est un intérêt social, et non pas seulement un intérêt communal. Ce n'est pas à la commune seule qu'il importe que les enfants sachent lire et écrire, c'est au pays tout entier, et il ne peut dépendre d'une majorité municipale de décider s'il y aura ou non une école primaire, par qui elle sera dirigée, quelle méthode y sera suivie.
Si nous n'admettons pas ce pouvoir discrétionnaire des communes, nous n'admettons pas davantage qu'elles ne soient pas du tout consultées sur un pareil sujet. En un mot, elles doivent, selon nous, avoir un droit d'avis préalable.
Mais ce droit d'avis il est de toute justice qu'elles

puissent l'exercer dans l'un et l'autre sens, c'est-à-dire aussi bien en faveur des instituteurs congréganistes qu'en faveur des instituteurs laïques.
Comment, en effet, raisonnablement soutenir, comme le fait la République française, d'après le nouveau projet de loi que l'on prête à la commission législative, présidée par M. Bert, que les conseils municipaux auraient bien le droit de demander la transformation d'une école congréganiste en école laïque, mais n'aurait pas celui d'exprimer le vœu opposé? Pour qu'une pareille proposition pût se produire, il faudrait préalablement que le principe de la laïcité absolue de toutes les écoles fut devenue l'objet d'un article de loi générale. Or, cette loi n'est pas encore votée, et le jour où elle le serait, il deviendrait fort inutile de régler le droit d'option des communes, puisqu'il n'y aurait lieu à aucune espèce d'option : les écoles ne pouvant être dirigées que par des laïques et non par d'autres.
Donc pas d'option du tout, ou une option véritable, une option libre de s'exercer au profit de ceux-ci ou de ceux-là; il n'y a pas de milieu entre ces deux systèmes.

Les derniers moments de l'Evêque d'Orléans.

La Combe de Lancey, 15 octobre.
Il y a à peine un mois que Mgr l'évêque d'Orléans était frappé bien cruellement dans cette hospitalière demeure de la Combe. Il perdait un de ses meilleurs lieutenants, M. l'abbé Guthlin; ce prêtre alsacien si patriote, ce savant docteur, à la physionomie austère, au caractère si ferme, au cœur si dévoué. Les amis de M. Guthlin, qui voyaient avec peine ses forces décliner, avaient fait, ce printemps, de grands efforts pour l'engager à la retraite, il aurait voulu rester debout à son poste d'honneur jusqu'à son dernier soupir.
L'évêque d'Orléans sentit cruellement la perte qu'il venait de faire. Il la considéra comme un avertissement; il voulut lui-même se préparer à paraître devant Dieu. Malgré les inquiétudes que donnaient à ses amis des crises de suffocation qu'il avait éprouvées, il résolut, par un effort de volonté, d'aller accomplir la retraite annuelle de huit jours qu'il avait l'habitude de faire à l'abbaye d'Ensisieden. Il considéra cette pratique de la retraite comme le complément de la vie sacerdotale. Il fit cette retraite comme le plus humble des retraitants, sous la direction spirituelle d'un bénédictin, le P. Claude, qu'il connaissait depuis quarante-cinq ans. S'entretenant souvent avec un religieux son ancien élève de la Chapelle-Saint-Mesmin, le P. Allart.
Le 25 septembre, il avait quitté la maison de Saint-Mesmin et était venu prendre quelque repos à La Combe, pour se préparer à retourner à Orléans et, si sa santé le lui permettait, à entreprendre le voyage de Rome. Mais, dès son retour, ses amis eurent les plus tristes pressentiments, et le médecin dévoué, qu'ils firent venir, le docteur Michaut, confirma leurs inquiétudes.
Le lundi 30, il ne put dire la messe et se fit porter dans un fauteuil pour assister au saint sacrifice, célébré par M. l'abbé Chapon, du diocèse d'Orléans.
Les jours suivants, il y eut un peu de mieux, il put se promener avec M. Duboys et sa famille dans une belle allée couverte qui prolonge la terrasse du château et d'où l'on voit le pic de Chonne-Chaude et la gorge de Sappey. Il

parla de l'ouvrage qui occupait ses journées, le traité de l'Education des filles, ouvrage prêt à paraître, et dont il devait léguer l'achèvement à M. l'abbé Lagrange.
Il rappela avec attendrissement les souvenirs de plus de quarante ans que ces lieux lui représentaient, les amis disparus, les conversions obtenues par la grâce de Dieu, l'abjuration des protestants qui avait eu lieu il y a quelques années dans la petite chapelle. Aujourd'hui, dit-il à ses amis, « j'en aime plus que le silence, » — et, comme un de ses interlocuteurs lui parlait d'une œuvre à commencer, il répondit : « Mon enfant je ne suis pas pour longtemps en ce monde. » Il parla longtemps de Rome, où il devait aller au mois de novembre; renoncer à ce projet fut son suprême sacrifice.
Le samedi 5 octobre, il fit avec une piété touchante le baptême du petit-fils de M. Duboys, dont il est le parrain.
Le dimanche 6, il eut une nouvelle et pénible crise d'étouffement; il ne put dire sa messe.
Le lundi et le mardi, il communia à la messe de M. l'abbé Chapon; la marche lui demandait de pénibles efforts.
Le 8 et le 9, sa conversation avait une élévation et une suavité plus grandes encore que de coutume. Appuyé sur sa table de travail, il cherchait malgré des crises fréquentes, à feuilleter son manuscrit sur l'Education et à dépouiller son courrier; il dicta plusieurs lettres. On lui lut dans le Correspondant l'article du duc de Broglie intitulé : le Secret du Roi; il interrompit cette lecture par des remarques pleines de finesse.
Le vendredi 11, il fit encore son oraison dans l'Esprit de saint Vincent-de-Paul, livre qu'il affectionnait et dont presque toutes les pages sont annotées par lui. Malgré tous les efforts de l'abbé Chapon, qui l'engageait à se reposer, il poussa jusqu'à la fin des Complies la récitation de son bréviaire, et, quand il l'eut terminée, il dit avec satisfaction : Je suis parvenu encore aujourd'hui à me mettre en règle! Après avoir lu une lettre de Rome, il s'écria, en parlant de Léon XIII : Ah! quelle grâce pour l'Eglise que ce Pape! Il ordonna qu'on fit entrer dans sa chambre le petit Joseph Duboys, charmant enfant de cinq ans et demi, dont il aimait les prompts saillies et l'intelligence précoce.
On put porter son fauteuil au salon et terminer la lecture commencée la veille. A cinq heures, on le rapporta dans sa chambre. Mlle Duboys y plaça un grand crucifix qui avait appartenu à M. l'abbé Hatsels, ancien vicaire général d'Orléans, il s'écria : Ah! que vous me faites plaisir. Il demanda à M. Chapon de lui donner la sainte communion le lendemain matin, prévoyant qu'il ne pourrait pas dire sa messe.
M. Chapon lui fit une lecture de l'étude de M. de Sainte-Beuve sur le comte de Maistre; il remarqua que ce travail était empreint d'une certaine impartialité mais que l'élévation, la hauteur des vues n'étaient qu'artificielles; il opposa l'éloquence inspirée de M. de Maistre à l'esprit sceptique de Sainte-Beuve. Il recommanda à son interlocuteur la lecture des « Considérations sur la France ».
Puis il arrêta la lecture et pria qu'on le

laissait seul pour dire son chapelet; à peine avait-il commencé qu'un jeune homme qui avait été éprouvé par de grandes peines se présenta à la porte de sa chambre et demanda à se confesser, ce que l'évêque accorda immédiatement. Il reprit son chapelet, mais au milieu de la récitation, une suffocation plus forte le surprit, il pressa sa croix pastorale sur ses lèvres.

Alors M. Chapon lui dit : « Monseigneur, vous souffrez beaucoup, vous offrez vos souffrances au bon Dieu? » Il fit un effort et répondit : « Oh! oui, mon ami. » M. l'abbé Chapon ajouta : « Monseigneur, voulez-vous que je vous donne l'absolution? — Oh! oui, mon ami, » répondit-il d'une voix forte. Mais, comme les soins qu'on lui prodiguait étaient impuissants à conjurer la crise, M. l'abbé Chapon récita la prière du « Souvenez-vous, » pour laquelle Mgr Dupanloup avait une dévotion toute spéciale, et à laquelle il put s'associer. Pendant qu'on envoyait chercher les saintes huiles, M. Chapon lui appliquait les indulgences plénieres et lui faisait baiser une dernière fois le crucifix. M. Albert du Boys partageait ces pénibles devoirs avec le jeune vicaire d'Orléans, et Mgr Dupanloup s'éteignit ainsi dans les bras du plus ancien et du plus jeune de ses amis.

Depuis son retour d'Essiedon, la douceur et la mansuétude apostolique était la note dominante de toutes ses conversations; austère et fort contre lui-même, dominant impitoyablement ses souffrances, quand il parlait des autres, il ne voulait que pardonner et bénir — faisant allusion aux grandes controverses auxquelles il avait pris part : « *il faut modérer tout cela,* » disait-il. — Il témoigna plusieurs fois de la tristesse en entendant parler des outrages dirigés contre l'Eglise et contre l'éducation religieuse de l'enfance dans ce Dauphiné qui lui était si cher; mais sa foi dans les destinées de l'Eglise, son ardeur à servir la grande cause de l'enseignement catholique, puisaient dans les épreuves mêmes une nouvelle force; il saluait les athlètes qui devaient le remplacer, on a toujours senti en lui le combattant qui, au milieu de tant de luttes, de tant de victoires et de tant de revers, n'a jamais connu un instant de découragement.

Il est mort en priant et en travaillant, les derniers traits de sa plume ont été consacrés à la jeunesse catholique; ses dernières paroles ont été une affirmation de sa fidélité à observer dans tous ses détails la discipline ecclésiastique et les pratiques de la piété. Il a donné jusqu'à sa dernière minute, on peut le dire, l'exemple de cet amour de la règle qui était le principe fondamental de sa direction.

Il y a quelques années, Mgr l'évêque d'Orléans, déjà âgé avait été, à une heure de la Combe, visiter le curé du petit village de Sainte-Agnès; le curé était absent; dans le jardin solitaire, l'évêque se promenait en récitant son bréviaire; près de lui, un enfant gardait l'âne qui l'avait amené. Le jour commençait à tomber. — Une jeune fille en larmes vint frapper à la porte de la cure — disant que sa mère était mourante et demandait à se confesser. — Elle témoigna sa douleur de ne pas trouver de prêtre. — « *Mais moi, mon enfant, dit l'évêque, moi aussi je suis prêtre, et je vais aller avec vous consoler votre mère.* »

Il fallut deux heures de marche dans la montagne pour permettre à Mgr Dupanloup d'accomplir le devoir du saint ministère. Un orage terrible le surprit; il revint tard à la Combe, s'excusant avec une touchante simplicité de l'inquiétude qu'il avait causée à ses amis.

Ne reconnaît-on pas à ces traits, que l'on pourrait multiplier, le disciple du saint archevêque de Cambrai?

INFORMATIONS

Le Journal officiel publie la note suivante :

Pour faire suite aux dispositions qui ont été prises en vue d'arriver à la plus prompt pacification de la Nouvelle-Calédonie, le ministre de la marine vient de prescrire au gouverneur de la

Cochinchine d'expédier immédiatement à Nouméa deux compagnies d'infanterie de marine. Ces troupes pourront être rendues à destination dans un délai de trente-cinq jours.

Le croiseur le *Hugon* quitte les mers de Chine et va renforcer la division du commandant Oly.

En même temps, le contre-amiral Bergasse du Petit-Thouars, qui devait, après avoir pris possession de son commandement de la division navale de l'Océan Pacifique, à Valparaiso, se rendre à la Nouvelle-Calédonie pour contribuer, par sa présence, à raffermir notre autorité sur tous les points de l'île, reçoit l'ordre de hâter son départ de Toulon, qui aura lieu vers le 25 de ce mois par la voie de Suez, et d'aller directement à Nouméa, où il prètera son concours à M. le commandant Oly.

Le général de Trentinian, de l'infanterie de marine, ne reviendra en France que lorsque la tranquillité sera complètement rétablie dans notre colonie pénitentiaire.

Ces dispositions ont été portées à la connaissance du gouverneur par une dépêche télégraphique qui lui recommande, en outre, de faire des propositions en faveur des militaires, marins et tous autres qui se sont signalés par leur dévouement depuis le commencement de l'insurrection.

M. l'abbé Debaize a été chargé par M. le ministre de l'instruction publique d'une mission scientifique dans l'Afrique équatoriale; cet explorateur hardi se propose de parcourir cette région dans toute sa largeur, en partant de Zanzibar pour atteindre les côtes de l'Océan Atlantique.

Le ministère de l'instruction publique vient de recevoir des nouvelles de M. l'abbé Debaize.

Sa lettre est datée de Vimidisi, province d'Ouségoua, sur la rive droite du Vouami, par 35° 19', 4" de longitude Est, et de 12°, 50" de latitude Sud, le 19 août 1878.

M. l'abbé Debaize annonce que l'expédition pour l'exploration des régions inconnues de l'Afrique équatoriale a quitté Zanzibar le 24 juillet et s'est rendu à Bayamoyo, point de départ des caravanes qui se rendent dans l'intérieur.

Après dix jours passés sous la tente à Chamba-Gonera, petit village situé à 6 kilomètres de Bayamoyo, pour mettre la dernière main aux préparatifs de voyage la caravane, forte de 400 hommes, s'est mise en route et campait (au départ de la lettre) sur les bords du Vouami.

L'abbé Debaize constate dans sa lettre que tout va bien; que la santé est parfaite et que pas la moindre indisposition ne s'est déclarée depuis le départ de Marseille. Les hommes sont très bien disposés; il est le *seul blanc* au milieu d'eux, et cette situation même lui donne une plus grande autorité sur les hommes de couleur, tandis que la mission scientifique belge compte trois blancs et que la mission d'Alger en comptait dix.

L'abbé Debaize a la certitude de mener sa mission à bonne fin.

Tous ses instruments d'observation et de mathématiques sont en parfait état de conservation et fonctionnent à merveille.

Une circulaire vient d'être adressée par M. le ministre de l'intérieur aux préfets, sur l'élection des députés municipaux et l'établissement de la liste des électeurs sénatoriaux. Ces instructions ministérielles consistent uniquement dans un exposé des prescriptions légales et des règles de jurisprudence administrative à suivre. Dans une circulaire ultérieure, M. le ministre donnera ses instructions sur les opérations mêmes du collége électoral.

La statistique financière des communes vient d'être publiée par le ministère de l'intérieur.

Nous voyons que le chiffre total des revenus annuels des 36,056 communes qui composent le territoire français s'élève à 427 millions 646,709 fr., non compris le produit des impositions locales. Dans ce chiffre, la ville de Paris figure seule pour plus de 196 millions. — En ce qui touche la subvention de l'Etat, pour l'instruction primaire, 25,667 communes y prennent part, ce qui représente une proportion générale de 71 %.

La commission du Budget a tenu sa première séance sous la présidence de M. Gambetta.

Il n'y a pas eu de discussion proprement dite; la commission s'est bornée à entendre les explications des divers rapporteurs sur l'état de leurs travaux. Les rapports de la plupart sont

en préparation et très-avancés, mais un seul est tout-à-fait prêt, celui de M. Ch. Boyssot, sur l'instruction publique.

Le rapporteur du budget de la guerre a annoncé que le ministre de la guerre demandait que le budget de son département soit élevé de 1,500,000 fr. Cette somme est destinée à faire face aux dépenses suivantes : transport des troupes, 200,000 fr.; travaux de la caserne de la Tournelle, 300,000 fr.; primes de réengagement des sous-officiers, 1,000,000 de fr.

La commission a décidé qu'elle se réunirait samedi prochain, pour entendre la lecture du rapport de M. Boyssot, sur l'instruction publique, et que, d'ici-là, elle tiendrait une séance jeudi ou vendredi, pour entendre le rapport de MM. Langlois et Martin-Feuillée sur leur visite, comme délégués de la commission, dans les arsenaux et les nouvelles fortifications, et pour statuer sur les dépenses du compte de liquidation, affecté à notre réorganisation militaire.

On assure, dit le *Paris-Journal*, que plusieurs sénateurs de la droite se disposent, dès l'ouverture de la session, à mettre en avant la candidature de Mgr Freppel, évêque d'Angers, pour remplacer le regretté Mgr Dupanloup.

ORIENT

Une note adressée par le gouvernement Ottoman aux puissances signataires du traité de Berlin, contenant les protestations de la Sublime-Porte contre l'occupation de la Bosnie par l'Autriche, paraît avoir été défavorablement accueillie par l'Allemagne. A Londres l'effet ne semble pas avoir été meilleur.

On écrit de Londres à la *Correspondance politique* de Vienne que le chargé d'affaires turc qui a remis à lord Salisbury la note circulaire de la Porte a été à même de constater immédiatement le mauvais effet produit par ce document sur le chef du Foreign-Office.

Il est plus que probable que tout ne se bornera pas aux observations faites à cette occasion par le marquis de Salisbury, mais que l'ambassadeur d'Angleterre à Constantinople sera chargé d'exposer à Saffet-Pacha, le cabinet de Saint-James considère la récente action diplomatique de la Porte comme un faux pas.

Une vive inquiétude règne dans les cercles politiques et financiers de Londres. Les ministres se tiennent éloignés de la ville, afin de n'être pas amenés à répondre aux questions embarrassantes qui pourraient leur être adressées. C'est un signe infailible de la gravité de la situation.

Le sous-secrétaire d'Etat de la guerre ayant dit récemment en public que l'Angleterre pourrait être appelée prochainement à de grands efforts et à de grands sacrifices, on appréhende des complications avec la Russie, secondée par la Perse et l'Autriche et protégée par l'Allemagne dans la Méditerranée et dans l'Asie-Mineure, aussi bien que vers l'Afghanistan et dans l'Asie centrale.

Cependant, il n'est pas question d'une prochaine convocation du Parlement, ce qui indique que les éventualités menaçantes qu'on redoute sont encore éloignées et peuvent être conjurées.

Une dépêche-circulaire a été envoyée de Livadia aux ambassadeurs russes, et est depuis quelque temps dans leurs mains. Dans cette circulaire, le gouvernement russe exprime de nouveau l'intention de conclure une entente définitive avec la Turquie en prenant pour base le traité de Berlin. Cette intention a été inspirée par les nombreuses difficultés qui proviennent de l'impuissance du gouvernement turc dans son propre pays. On a en particulier constaté que des massacres avaient été commis après le départ des troupes russes, que les populations se sont souvent mises à émigrer à la suite des Russes qui s'éloignaient, et que les chefs de l'armée russe ont été très-embarrassés en pareil cas, ne sachant s'ils devaient exécuter immédiatement l'ordre d'évacuation. Tenant compte de cet état de choses, le gouvernement russe exprime, dans la dépêche-circulaire, l'intention de faire tous ses efforts pour amener

une entente et une action commune des puissances signataires du traité de Berlin.

CHRONIQUE LOCALE

Quelques personnes recommandables nous écrivent pour se plaindre de l'appréciation que nous avons donnée du discours de M. le comte de Mun à Chartres. Ces personnes nous reprochent de confondre sous le nom d'ancien régime, ce qu'il y avait de bon dans l'ancienne société, avec ce qu'elle avait de défectueux, quand le grand mouvement de 1789 vint donner à la France la liberté et l'égalité devant la loi.

Nous n'avons jamais commis une erreur semblable, qui serait démentie par l'histoire et contraire à nos convictions.

Nous nous proposons d'exposer bientôt la différence qu'il y a, suivant nous, entre l'ancien régime et la monarchie, différence dont nos honorables contradicteurs ne nous paraissent pas tenir compte suffisamment.

C'est précisément la peur de l'ancien régime qui, à diverses reprises, en 1792, en 1830 et en 1873, a causé des malentendus qui ont éloigné la France de l'idée monarchique.

M. le comte de Mun et ses amis oublient ce grand enseignement.

Ils arborent le drapeau de la *contre-révolution*, comme si la révolution n'avait rien fait de légitime et de vrai.

Ces exagérations ne justifient pas les exagérations contraires des partis extrêmes dans la République et le bonapartisme; mais elles les expliquent, et à ce point de vue nous les déplorons.

Si le principe républicain doit remplacer dans ce pays le principe monarchique, plaçons la foi religieuse au-dessus des passions et des controverses gouvernementales, au lieu de mêler comme à Chartres, la politique à la religion, et de demander à la fois avec M. de Mun le respect des droits de l'Eglise (ce qui est profondément juste) et le retour à la réglementation aristocratique des jurandes et des maîtrises (ce qui serait détestable si cela n'était pas absurde).

Mgr l'évêque de Soissons vient d'adresser deux lettres au *Courrier de l'Aisne*, pour bien distinguer entre les vérités dogmatiques et religieuses sur lesquelles il n'y a actuellement ni dissensions ni velléités schismatiques, et les opinions étrangères au dogme, qui ont le sort de toutes les opinions humaines et sont admises par les uns, rejetées par les autres avec une égale liberté. Le savant prélat indique clairement que les doctrines du Congrès ne sont point les siennes, ni celles de la plupart des évêques. Nous serions heureux de voir tous les évêques de France suivre l'exemple de Mgr de Soissons.

Nous lisons dans le *Messenger du Midi* :

Nous apprenons que M. Marion, professeur de troisième au lycée de Montpellier, vient d'être nommé inspecteur d'Académie à Cahors.

L'élévation de M. Marion ne surprendra personne de nos compatriotes. Elle est la récompense méritée de longs et brillants travaux dans l'enseignement secondaire.

Le conseil général de la Banque de France vient d'élever le taux de l'escompte à 3 % et celui des avances à 4 %.

L'escompte, à la Banque d'Angleterre, est à 6 %, et on craint qu'il ne soit porté à 7 ou 8 % dans un prochain délai.

AVOLONTARIAT D'UN AN.

Avis. — Le tirage au sort des candidats admis au volontariat d'un an, pour déterminer le rang d'après lequel les jeunes gens susceptibles de contracter l'engagement conditionnel pourront être admis à désigner, parmi les corps indiqués, celui dans lequel ils désirent servir, aura lieu, le *mardi 22 octobre courant*, à 2 heures du soir, à Cahors, à l'Hôtel de la Préfecture.

Avis

L'administration municipale désire faire placer des plaques indicatives et des n° en fonte dans les rues de la ville de Cahors... M. M. les commerçants en métaux...

Le géant Chinois.

Nous avons vu le géant des géants. Nous savons que notre étonnement a été complet. Malgré tous les récits que nous avons pu lire, nous ne nous doutions pas de la vérité.

Nous avons vu le géant en costume chinois, mais il paraît qu'il s'habille aussi à l'européenne. Or, voici d'après le Petit Marseillais, les mesures de ce costume, telles qu'elles figurent sur les livres de M. Crémieux, tailleur à Marseille:

Grand cirque vénitien.

Aujourd'hui jeudi, 17 octobre, à 8 heures, début de la troupe équestre sous la direction de M. Truzzi. Dans cette soirée, dont le programme est des plus complets et des plus variés, aura lieu l'exhibition du GÉANT CHINOIS, et de la gracieuse Femme Chinoise aux petits pieds, vraie merveille du jour.

PRELÈVEMENT DU JOURNAL DU LOT

17 Octobre 1878. (77) Les onze

LES ONZE

GRAND ROMAN DRAMATIQUE Par Adolphe Favre.

Seconde Partie.

XIII

L'HOMME MASQUÉ. — Je commence à comprendre, fit le capitaine ahuri; seulement, je crois qu'il y a danger à laisser aller des coquins de cette trempe.

Extinction des feux de cheminée. — M. Quequet propose un nouveau moyen d'éteindre les feux de cheminée. Ils s'agit tout simplement de brûler dans l'âtre 100 grammes de sulfure de carbone.

LES TÉLÉGRAPHES ET LES PETITS OISEAUX.

Comme les préjugés ont la vie dure! Le Constitutionnel vient de rééditer la théorie bien connue des petits oiseaux qui se font tuer en se posant sur un fil télégraphique, et les journaux reproduisent sans observation l'ingénieux récit qui a pour base cette hérésie scientifique.

Parbleu! je l'ai entendu dire comme vous, bien des fois. J'ai même vu des gens qui prétendraient avoir été témoins oculaires de la chose. Et pourtant, c'est une fable. Les discours de Gambetta pourraient passer tout entiers sous les pattes d'un oiseau mouche, sans que le frêle volatile en éprouvât le moindre inconvénient.

Remarquez d'abord qu'avec nos 160 mille kilomètres de fils électriques et nos 12 millions de dépêches par an, la gent ailée serait déjà aux trois quarts exterminée, si la petite histoire du Constitutionnel n'était pas une pure invention.

D'ailleurs, entrez dans un bureau télégraphique, et pendant que l'employé travaille, posez le doigt sur le fil de fer ou de cuivre que le courant traverse: vous ne sentirez rien, absolument rien! D'où vient donc à cet égard une erreur si générale? Je vais vous le dire.

LA LUMIÈRE ÉLECTRIQUE.

L'attention est vivement appelée à la suite d'une dépêche de New-York, annonçant une découverte importante de M. Edison, relative à la diffusion de la lumière électrique.

Nous croyons intéressant de donner la description que l'inventeur publie lui-même de son invention dans un journal américain: Quand on est arrivé à produire dix lumières avec une seule machine électrique, on a pensé avoir remporté une grande victoire scientifique.

découverte importante de M. Edison, relative à la diffusion de la lumière électrique. Nous croyons intéressant de donner la description que l'inventeur publie lui-même de son invention dans un journal américain:

Quand on est arrivé à produire dix lumières avec une seule machine électrique, on a pensé avoir remporté une grande victoire scientifique. Par les procédés que je viens de découvrir, je puis produire 1,000 — même 10,000 — lumières avec une seule machine.

Dans chaque maison, je puis placer un compteur dans lequel passeront les fils en question pour aller se rattacher à de petites bornes métalliques qu'on peut installer sur les lanternes.

Mieux qu'un cela, le même fil qui vous aura apporté la lumière vous donnera également force motrice et chaleur. Avec la force motrice, vous pourrez mettre en mouvement une pompe, une machine à condenser ou tout autre machine demandant un moteur, et par la chaleur, vous pourrez cuire vos aliments.

En employant la vapeur, la dépense est quarante-six fois moindre; et en employant l'eau, probablement quatre-vingt-quinze fois.

LE DRAME DE CHATOU.

M. Lambinet, juge d'instruction à Versailles, communique aux journaux la note suivante: Une scène mystérieuse s'est passée dans la nuit de samedi, sur les bords de la Seine, entre Boggival et Chatou.

Le comte de Rheinberg, car c'était lui à qui l'homme masqué s'adressait, voulut s'échapper. Il s'élança vigoureusement sa monture, qui prit son élan; mais il était étroitement surveillé: il fut aussitôt ramené et forcé lui fut de descendre de cheval.

s'y rendit. Là, elle trouva deux jeunes gens: l'un était celui qui lui avait donné le rendez-vous, l'autre ne se nomma pas. Une explication violente eut lieu. Mlle X... irritée des reproches qui lui étaient adressés, sortit de sa poche un pistolet et fit feu.

Informés de ces faits par Mlle X..., elle-même, les magistrats de Versailles, M. Lambinet, juge d'instruction, et M. de Royer, substitut du procureur de la république, se sont transportés hier à Saint-Germain, et sur le lieu même où la scène s'est passée.

Mlle X... a fait des aveux complets. Le corps du blessé n'a pas été retrouvé. La Seine, dont le cours est rapide en cet endroit, a dû l'emporter au loin.

AVIS

Mme Marie Cros, épouse séparée de corps et de biens de Augustin Gauthier, tutrice de son fils Albert Gauthier, prévient le public qu'elle se refusera de payer les dettes que, son dit fils, pourrait faire soit en objets, soit en argent.

Bourse de Paris.

Table with 3 columns: Valeurs diverses au comptant, Cloture du 16 octob, Cloture précédente. Rows include Banque de France, Crédit foncier, Orléans-Actions, etc.

Table with 3 columns: Valeurs diverses au comptant, Cloture du 16 octob, Cloture précédente. Rows include Banque de France, Crédit foncier, Orléans-Actions, etc.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

perdu la partie. Vengez-vous. Un quart d'heure après, son corps se balançait à la branche d'un chêne et devait servir de pâture aux oiseaux de proie.

SANTÉ A TOUS adultes et enfants
rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres, 31 ans de succès
100,000 cures réelles par an.

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os ; elle rétablit l'appétit ; bonne digestion et sommeil rafraichissant ; combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies, gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissement, acidité, pituite, migraine, nausées et vomissements après repas ou en grossesse ; aigreurs, congestions, inflammation des intestins et de la vessie. crampes et spasmes, oppression, asthme, bronchite, phthisie, (consomption), dartres, éruptions, nervosité, épuisement, dépérissement, fièvre, rhume, catarrhes, échauffement, chlorose, vice et pauvreté du sang, faiblesse, rétention, les maladies des enfants et des femmes.

Dyspepsie ; M. J.-J. Noël, de Thuillies (Hainaut) ; de vingt années de dyspepsie. — Dartres M. Gr. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge

(55) ans toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revalscière. — N° 49, 871 : M^{me} Marie Jolie, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatuos, spasmes, et nausées. — N° 46, 270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46, 260 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46, 218 ; M. le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18, 744 ; le docteur-médecin Shorland, d'une hydro-pisie et constipation. — N° 49, 522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîte : 1/4 kil., 2 fr. 25, 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Le Biscuits de Revalscière enlève toute irritation en toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 fr. — La Revalscière chocolatée, rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 576 tasses, 70 fr. ; ou environ 12c. la

tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Cahors. Vinet, pharmacien, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

LA VIE DOMESTIQUE

Sous la direction de M^{me} Nelly LIEUTEB
Parait le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

Nous recommandons tout particulièrement à l'attention des familles le journal LA VIE DOMESTIQUE.

Ce journal, qui commence sa quatrième année, a pour but, par des récréations et des lectures morales et attrayantes, de ramener chaque membre de la famille au foyer trop souvent déserté.

LA VIE DOMESTIQUE publie des chroniques, romans moraux, nouvelles, jeux d'esprit (dont la solution donne droit à des prix), modes, travaux de dames, hygiène, par M^{me} Brès, docteur en médecine, et s'adressant particulièrement aux femmes et aux jeunes filles, économie domestique, bibliographie, finances, théâtres, correspondances avec les abonnés, etc., etc.

Prix : 10 francs pour toute la France.
On s'abonne aux bureaux du journal, rue des Saints-Pères, 71, et chez tous les libraires.

Librairie FIRMIN DIDOT et C^o, 56, rue Jacob, Paris.

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille
Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.
L'élévation des salaires étant progressive et con-

tinue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Etre sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la Mode illustrée, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

Prix pour les départements :

1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr.

4^e édition avec une gravure coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr. S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

Livret des familles.

MM. les maires du département du Lot trouveront à l'imprimerie Layton le Livret de Famille à remettre gratuitement aux époux, lors de la célébration du Mariage.

Pour tous les extraits et articles non-signés.
Le propriétaire-gérant, A. Layton.

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS

P. ALIX

CHANGEMENT DE DOMICILE

M. ALIX a l'honneur de prévenir sa clientèle que, le 30 Septembre prochain, son Magasin de nouveautés, situé actuellement rue de la Mairie, sera transféré rue de la Préfecture, à côté du Grand Bazar Parisien, près le Boulevard.

Librairie J. BAUDRY, rue des Saints-Pères, 15.

L'ABBÉ PARAMELLE.

L'ART de découvrir les Sources

1 volume in 8^o.

Dépôt chez M. CRAYSSAC, libraire à Cahors, rue de la Mairie.

Grand Hôtel de Champagne et Mulhouse

CHAMBRES & CABINETS CONFORTABLEMENT MEUBLÉS

Prix modérés

Tenu par GALLIOT

87, Boulevard de Strasbourg, 87, près les gares de l'Est et du Nord.

Une ligne de tramway va directement du boulevard de Strasbourg à l'Exposition Universelle

PARIS.



53, R. CAUMARTIN, 53, PARIS
Pianos de Facteurs
et Orgues TOUS VENDUS PAR ABONNEMENT
Depuis 25 Fr. par Mois.
MAISON SPÉCIALE, SCHACK & C^{ie} Envoi en Province.

PIANOS ET HARMONIUMS

DES MEILLEURS FACTEURS

**MUSIQUE ET INSTRUMENTS
GODINAUD, FILS**

A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS.

PIANOS OBLIQUES.

Accord et réparation. — Vente, échange et location.

ACADEMIE DE MEDECINE DE PARIS.

OREZZA

Eau minérale ferrugineuse, acidule, gazeuse, la plus riche en fer et en acide carbonique des eaux connues.
Cette EAU est sans rivale dans le traitement des
GASTRALGIES — FIÈVRES — CHLOROSSES — ANÉMIE
et toutes les maladies provenant de
L'APPAUVRISSEMENT DU SANG
Se vend chez tous les marchands d'Eaux et pharmaciens.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



M^{me} LINON

FLEURISTE

Galerie de Fontenille

boulevard Nord, à CAHORS.

Grand assortiment de Bouquets d'Eglise ; Vases en porcelaine ; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs.

Bouquets de fêtes votives ; Galons et devant d'autel brodé or.

A VENDRE

UN

HARMONIUM

PRESQUE NEUF,

Avec colonnes torsées sur le devant, sorti de la Maison RODOLPHE, de Paris,

Prix : 400 francs.

Cet HARMONIUM a des sons magnifiques et très forts.

S'adresser au bureau du Journal.

On donnera toutes facilités pour le paiement.

A VENDRE

Trois cents VOLUMES environ

d'une Bibliothèque ecclésiastique

de Pères de l'Eglise et autres.

S'adresser pour les renseignements au bureau du journal.

LA RÉGLISSE SANGUINÉE

GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes et Faiblesse d'Estomac. Quand on en mange après les repas, on digère toujours très-bien. Un seul essai suffit pour s'en convaincre.

Dépôt dans toutes les pharmacies.

Dépôt à Cahors, chez M. Vinet, pharmacien

LAFFARGUE, CONSTRUCTEUR

MÉCANICIEN, breveté s. g. d. g.

A PRAYSSAC (LOT)

Manège Laffargue spécial pour batteuses à bras (système Suisse) Moulins à farine, Pompes d'irrigation, Scieries, etc.

Manège seul, prix 400 fr.. Manège avec batteuse, 600 fr. Deux chevaux en 10 heures font rendre à la machine 60 hectolitres de blé. — Ventilateurs de 60 à 100 fr. — Trieurs de grains pour agriculture et meunerie de 185 à 250 fr. — Charrue vigneronne à brancards pour un cheval 55 fr. — Pressoirs à vendange, système universel Mabile de 170 à 1,000 fr. — Foulloirs à vendange de 60 à 170 fr. — Presse à huile Laffargue de 700 à 800 fr. — Turbines à chambre d'eau en fonte, pour moulins de ruisseaux, permettant d'utiliser les eaux d'été et celles d'hiver avec de grandes variations de chute (la dépense d'eau peut varier de simple au double sans perte de rendement.) — Huilerie, Transmission du mouvement, etc. Etant en relation avec la majorité des constructeurs, M. Laffargue s'engage à fournir toutes les machines que l'on désirera, garanties bonnes de fonctionnement et de solidité. — NOTA. Pour éviter tout retard, prière d'envoyer les demandes de machines quelque temps avant l'époque où on désirerait s'en servir. — Se méfier des contrefaçons.

BAYLES, J^{ne}

RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS,

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouver, chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristallin, blancs, colorés, fumés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes ; on trouvera aussi le même assortiment de longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnon, pince-nez faces à main, boussoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décamètres, équerres, niveaux-d'eau et à bulle-d'air, miroirs, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils, microscopes, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, cannes, gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves, groupes et paysages etc., etc.

Le Magasin de Lunetterie situé ci-avant au fond de la rue de la Liberté est transféré au bout de la même rue.

ORFÈVRE ET COUVERTS
DE LA MAISON CHRISTOFLE
ET RÉARGENTURE,
BIJOUTERIE RELIGIEUSE
ET ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES
D'OR ET D'ARGENT.

ARTICLES DE PARIS,
TONDEUSES, TOURNE-BROCHES
ET RÉPARATIONS.
ASSORTIMENT
DE REVOLVERS DES FABRIQUES
DE LIÈGE.